



Place de parking handicapé pour cabinet medidans une copropriété

Par **nemeth**, le **23/03/2016** à **19:59**

Bonjour. Je suis medecin et aimerait acheter un local dans une copropriété qui va se construire prochainement. En tant qu'ERP, la loi m'impose une place de parking handicapés. Une place handicapée est prevue dans l'enceinte de la residence (non privative). je souhaiterais savoir si cette place suffira pour repondre aux normes imposées, en sachant que le promoteur immobilier n'a plus la possibilité de m'en fournir une privative. merci d'avance.